« Rapport de renforcement des capacités des institutions nationales en matière de collecte, de gestion et de contrôle des armes et munitions avec les points de suivi et les recommandations »

Dapaong
12 au 16 mai 2025

Rédacteur : Consultant expert international en sécurité physique et gestion des stocks nationaux d'armes et des Munitions - (PSSM) - IDI Moussa

SOMMAIRE

I. Contexte et justification

II. Objectifs de la mission

III. Méthodologie

IV. Résultats tangibles et mesurables de la consultance

V. Responsabilités

Recommandations

Conclusions

Annexes.

I. Contexte et justification

Les groupes terroristes opérant au Togo et dans la sous-région profitent de la porosité des frontières et des avantages tactiques offerts par les forêts denses entre le Sahel central et les pays côtiers. Cet avantage leur permet de faciliter leurs mouvements transfrontaliers, de trouver un abri et de préparer des attaques terroristes ciblant les forces de défense et de sécurité, les postes frontaliers et les civils.

L'acquisition, l'utilisation et le commerce illicites des Armes légères et de petits calibres (ALPC) et de munitions associées alimentent largement l'expansion de l'extrémisme violent/du terrorisme dans la région du Sahel et vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest comme le Togo. En effet, il existe des liens entre le trafic illicite d'ALPC et l'extrémisme violent, dans la mesure où elles sont utilisées par des groupes terroristes. Ces derniers représentent de graves menaces pour la sécurité. Il est donc de la plus haute importance de lutter contre l'acquisition, l'utilisation et le commerce d'ALPC et de munitions par les groupes terroristes. Le trafic d'ALPC constitue un défi pour les gouvernements et leur capacité à protéger les populations. En outre, ces communautés sont situées dans des zones transfrontalières reculées où la présence de l'État est limitée, ce qui les rend particulièrement vulnérables.

Dans le cadre du projet Régional du PNUD « Facilité de Prévention pour le Golfe de Guinée », qui vise à réduire les menaces transnationales dans le Golfe de Guinée, accompagner les acteurs nationaux concernés dans l'élaboration de mesures efficaces de (i) prévention et de lutte contre la prolifération des ALPC ainsi que le renforcement des systèmes de contrôle des armes et explosifs, une session de renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité sur le contrôle efficace des armes et la prévention de l'extrémisme violent au Togo, a été organisée par le PNUD en collaboration avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), le Programme d'Urgence de Renforcement de la Résilience et de la Sécurité des Communautés (PURS) et la Commission nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre (CNLPAL).

Dans ce cadre quarante-huit (48) personnels des forces de défense et de sécurité, notamment, de l'armée, de la police, de la gendarmerie, des services de douanes, des gardes pénitenciers et de l'environnement, y compris deux (02) personnels féminins de la gendarmerie ont pris part à cet atelier qui s'est tenu du 12 au 16 mai 2025 à Dapaong dans l'hôtel du même nom. L'agenda du déroulement fait l'objet de l'annexe 1.

Les activités de l'atelier ont été lancées par le gouverneur de la région des savanes, M. Affoh Atcha Dedji. Étaient présents : M. le préfet Ouro Oroungou ; le chef de bataillon GADO Aklesso, M. Mandela HADJO, M. Adam BONFOH respectivement représentants les PURS, le bureau local/PNUD/Dapaong et la CNPAL/Togo. Après avoir prié pour le pays et la communauté, le gouverneur a entamé son discours d'ouverture. Il a ensuite mis l'accent sur le fait que la gestion sécuritaire nécessite le contrôle des flux d'armes, la sécurité physique et la gestion des stocks d'armes et de munitions. Cette initiative a pour but de combattre l'extrémisme et la violence armée. En terminant son allocution, il a souligné la grande qualité du partenariat entre les institutions nationales et internationales, notamment le PNUD/Togo.

II. Objectifs de la mission.

L'objectif principal de la mission est de contribuer à la paix et la sécurité au Togo en renforçant les capacités nationales de contrôle des armes, des munitions et en sensibilisant les populations pour prévenir l'extrémisme violent.

Les objectifs spécifiques attendus tels que demandés sont atteints, notamment :

- Renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité de la région des Savanes sur la collecte et le contrôle des armes et munitions (WAM) ; la sécurité physique de la gestion des stocks d'armes et munitions (PSSM).

 (i) La collecte et le Contrôle des Flux Illégaux d'Armes et Munitions (PSSM/WAM) :
 - *Renforcer les capacités des participants sur le contrôle des flux illégaux d'armes et de munitions, y compris aux frontières terrestres, aériennes, portuaires et inter villes.*
 - *Former sur les mécanismes de détection et d'interception et d'interdiction.*
 - *Former sur la coordination inter-agences nationales dédiées à la défense et à la sécurité nationale.*

 (ii) La sécurité physique et gestion sûre et sécurisée des stocks d'armes et munitions (PSSM/WAM) :
 - *Améliorer les compétences en matière de sécurité physique et de gestion des stocks nationaux.*
 - *Contribuer au renforcement des normes de sécurité dans le stockage*
 - *Assurer une meilleure gestion documentaire et traçabilité des armes et des munitions*

- Faire des exercices pratique des connaissances acquises dans l'un des sites clés de la région des Savanes

III. Méthodologie

Conformément aux termes de référence, notre mission s'est déroulée sur une période de 10 jours au lieu indiqué (Dapaong) et nous a permis d'atteindre les livrables qui nous sont assignés.

Nous avons produit la documentation, qui a servi à tenir les différentes phases de l'atelier de renforcement des capacités, en nous appuyant sur des présentations sous formes de modules de formation rédigés en français couvrant les aspects ci-après :

(i) La collecte et le contrôle des armes et munitions Les mesures essentielles de collecte : procédures et méthodologies La collecte auprès des Forces de Défense et de sécurité
- La collecte auprès des populations civiles
- Les principes de base du contrôle des armes et des munitions

(ii) La sécurité physique et gestion des stocks d'armes et de munitions La gestion des stocks La sécurité physique des stocks nationaux d'armes et des munitions :
- La sécurité physique interne
- La sécurité physique externe
- La collaboration avec les forces de sécurité et les administrations locales (mairies etc.)

(iii)Contrôle aux frontières Contrôles marchandises dangereuses, y compris les armes, les munitions, les explosifs commerciaux ; à usage militaire, les précurseurs chimiques et leurs composants

- La collaboration inter- agence

Toute cette documentation a fait l'objet d'un premier partage et se retrouve en compilation en annexes du présent rapport.

IV. Résultats tangibles et mesurables de la consultance

1. Premier résultat tangible et mesurable rendu : Un vivier d'experts locaux provenant des institutions nationales en matière de collecte et contrôle des armes et munitions est créé.

Conformément aux livrables et aux résultats attendus, un vivier d'experts locaux a été mis en place. Quarante – Huit (48) personnels des forces de défense et de sécurité sur les cinquante (50) attendus issus des institutions nationales togolaises, répartis en deux (2) groupes de 24, ont suivi la formation durant toute la période prévue et ont vu leurs capacités renforcées sur la collecte et contrôle des armes et des munitions. Il est à rappeler que ces participants, sont issus des différentes institutions nationales telles que l'armée, la police, la douane, les gardes pénitenciers et les forestiers.

Cette première thématique en relation avec les résultats tangibles attendus, s'est développée autour d'un ensemble de modules spécifiques du contrôle des flux illicite des armes et des munitions :

- ***Cadre conceptuel du contrôle frontalier des flux illicite à servir d'introduction***

L'appréhension des acteurs impliqués : groupes criminels, - groupes armés non étatiques et les États défaillants et/ou corrompus ; - les routes et les méthodes, notamment la problématique que posent les frontières poreuses et les méthodes utilisées par les contrevenants ; - Les répercussions du trafic illégal d'armes provoquent une hausse de la violence armée, de l'insécurité, de la criminalité et entravent le développement socioéconomique. - la stratégie et les axes de lutte : les mécanismes et les axes stratégiques pour lutter contre le trafic illicite d'armes et de munitions.

- ***Collecte et contrôle frontalier des flux illicites d'armes et de munitions***

L'objectif de ce module du processus de contrôle frontalier est de partager des informations sur la prévention de la prolifération d'équipements militaires potentiellement dangereux, la protection de la sécurité nationale et la contribution à la paix régionale et internationale. L'objectif était de communiquer aux participants les mesures techniques et réglementaires mises en place par les États pour repérer, intercepter et empêcher le passage des flux illégaux, y compris les armes et les munitions. En raison de la situation évolutive et de la mutation des menaces, une attention particulière est accordée aux explosifs, ainsi qu'à la surveillance des précurseurs chimiques et d'autres matériels et composants connexes.

- ***Méthodes - Procédures – Moyens – Mesures***

La complexité de la collecte et du contrôle des armes et des munitions implique un ensemble de méthodes, de procédures, de moyens et de mesures destinées à prévenir le trafic illégal et à assurer la sécurité des États. Cet ensemble a été développé avec des informations pertinentes au court du déroulé du module.

- Techniques d'inspections - détection d'armes et des munitions aux points de contrôle douanier

Les techniques d'inspection et de détection des armes et des munitions aux points de contrôle des postes frontières aériennes, terrestres et fluviales sont essentielles pour garantir la sécurité. Elle concerne aussi bien les lieux des événements publics et d'autres lieux sensibles. Ce module a fait l'objet d'informations sur : Contrôles Visuels - Technologie de Détection - Détection de Substances Chimiques - Contrôles de Sécurité Personnels - Technologies Avancées - Ressources Humaines et Formation - Procédures d'Urgence

Cette thématique est conclue par : Conclusion : l'importance des méthodes d'inspection et de détection des armes et des munitions aux points de contrôle combinent l'utilisation de technologies modernes et la nécessité d'une formation appropriée du personnel pour assurer la sécurité du public. L'utilisation de plusieurs techniques en parallèle augmente considérablement l'efficacité des mesures de sécurité.

2. Deuxième résultat tangible et mesurable rendu : Les capacités sur la sécurité physique de la gestion des stocks d'armes et de munitions renforcées.

Tout comme le premier résultat tangible et mesurable le même effectif était présent lors du déroulement des activités. Cette deuxième thématique "la sécurité physique et de la gestion des stocks d'armes et de munitions" a porté sur la gestion des stocks, les différents types de contrôle des marchandises et articles nocifs et dangereux y compris les armes les munitions, les explosifs commerciaux à usage militaire, les précurseurs chimiques et leurs composantes. Le contrôle implique également une collaboration interagence pour mieux cerner les circuits de trafic, de transfert, ainsi que les capacités de montage traditionnel et local des armes, munitions et engins explosifs de tout ordre.
L'approche de la sécurité physique de la gestion des stocks d'armes et de munitions, notamment les axes, les objectifs stratégiques et les mécanismes ont fait l'objet d'un large développement.

Cette deuxième thématique en relation avec la sécurité physique et la gestion sûre et sécurisée des armes et des munitions, s'est articulée autour d'un ensemble de modules spécifiques de la sécurité physique et la gestion des armes.

- ***Sécurité physique et gestion des Stocks nationaux d'armes et de munitions***

 - Approche du cadre de définitions des stocks nationaux.

Les stocks nationaux d'armes et de munitions désignent l'ensemble des réserves d'armements et de munitions détenues par un pays, généralement sous le contrôle des forces de défense et de sécurité (FDS). Vu la composition des effectifs, notamment les officiers responsables des forces au niveau régional et des sous-officiers supérieurs responsables des approvisionnements des grandes unités, il nous a paru nécessaire de porter à leur connaissance les deux aspects en relation avec la compréhension de la sécurité physique et la gestion des stocks, notamment leur responsabilité en tant que premier gestionnaire de ces matériels stratégiques. Cette définition est renforcée par les aspects qui suivent :

Cadre juridique :

- Propriété d'État : Les stocks d'armes et de munitions appartiennent à l'État et sont soumis à des régulations strictes en matière de possession, de gestion et de destruction.
- Cadre législatif : La constitution, les lois et règlements d'un pays déterminent les conditions sous lesquelles ces stocks sont constitués, entretenus et utilisés.
- Contrôle et supervision : Des organismes gouvernementaux spécifiques (ministères de la Défense, de l'Intérieur, etc.) sont souvent chargés de la surveillance et du contrôle de ces stocks.

Aspects techniques :

- Inventaire et gestion : La gestion des stocks implique une planification rigoureuse, un inventaire régulier, ainsi qu'une maintenance pour garantir la fonctionnalité et la sécurité des matériels**.**
- Inventaire et gestion : La gestion des stocks implique une planification rigoureuse, un inventaire régulier, ainsi qu'une maintenance pour garantir la fonctionnalité et la sécurité des matériels.
- Sécurité et protection : Des mesures de sécurité physiques et informatiques sont mises en place pour prévenir le vol, la perte ou l'utilisation non autorisée des armements.
- Nature des Stocks : types d'armes et des munitions: ici il s'agit de la composition des armes, ainsi que des systèmes d'armement : la compositions des stocks de munitions, adaptées aux différentes armes.
- Contrôle et Suivi : l'importance d'une gestion efficace qui implique le suivi précis de chaque article dans les stocks pour éviter les pertes, le vol ou le détournement.
- Normes de Sécurité : le respect strict des protocoles en place pour assurer la sécurité lors du stockage, du transport et de l'utilisation des armes et munitions.
- Cette approche succincte de la sécurité et de la gestion des armes et des munitions prend en compte aussi les audits et les contrôles de l'états physiques des armes et des munitions afin d'éviter Impacts sociaux et environnementaux, pouvant affecter les populations civiles et leur environnement en cas d'incidents graves.

Il est à noter que la coopération inter-agence est renforcée et suit son cours avec les mécanismes de sécurité et de défense nationaux qui, sont déjà en place d'où le focal force de défense et de sécurité (FDS).

3. Résumé des résultats obtenus

Conformément aux livrables et des résultats attendus ; nous portant à votre appréciation ce qui suit:

Livrable 1 : Un vivier composé de 48 experts locaux provenant des institutions nationales en matière de collecte et contrôle des armes et munitions, est créé »

- Un vivier d'experts locaux provenant des institutions nationales mentionnées plus haut ont vu leurs capacités renforcées en matière de collecte et contrôle des armes et des munitions. Ainsi quarante – huit (48) personnels y compris deux (02) personnels féminins ont suivi les activités de la formation. Indépendamment de nos obligations et compte tenu des contraintes de services deux (02) des cinquante attendus n'ont pas pu se présenter.

 Plus, spécifiques les experts locaux sont renforcés dans leurs capacités de contribuer à la lutte contre l'extrémisme violent et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre. Il est à rappeler que ces participants, sont issus des différentes institutions nationales telles que l'armée, la police, la douane, les gardes pénitenciers et les forestiers.

Livrable 2 : Toute la documentation préparée par thématique et ayant servi au déroulement des activités de transmission et de partage d'expériences ainsi que le calendrier de conduite, est disponible

V. Responsabilités

1) La production d'un document de présentation des modules de formation rédigés en français couvrant les aspects ci-après : i. La collecte et le contrôle des armes et munitions 1. Les mesures essentielles de collecte : procédures et méthodologies a. La collecte auprès des Forces de Défense et de sécurité b. La collecte auprès des populations civiles 2. Les principes de base du contrôle des armes et des munitions ii. La sécurité physique et gestion des stocks d'armes et de munitions 1. La gestion des stocks a. La sécurité physique des stocks nationaux d'armes et des munitions b. La sécurité physique interne c. La sécurité physique externe d. La collaboration avec les forces de sécurité et les administrations locales

(mairies etc.) iii. Contrôle aux frontières 1. Contrôles marchandises dangereuses, y compris les armes, les munitions, les explosifs commerciaux ; à usage militaire, les précurseurs chimiques et leurs composants. 2. La collaboration interagence. L'ensemble des documents utilisés lors des présentations sont comme toutes les autres sont annexées au présent rapport.

2) Cette partie, voulue pratique, et en particulier en raison de la situation sécuritaire et de la forte demande pour le déploiement des unités opérationnelles du secteur, a été menée de manière théorique. Pendant les exercices, les participants ont conduit des expériences pratiques à travers des exercices de simulation de situations réelles, répartis en deux groupes de travail pour le contrôle à la frontière. Après la séance de restitution, diverses observations ont été réalisées pour identifier les points faibles et les points positifs de l'étude.

Recommandations

A l'endroit des partenaires au développement :

1. Partenariat entre les parties prenantes pertinentes:

Renforcer les capacités nationales s'inscrit dans la continuité d'un partenariat bilatérale et multilatérale.

L'impératif de diversifier l'approche, en élargissant l'auditoire au plus haut niveau, notamment décisionnel et haut niveau opérationnel de l'état, nécessite à notre avis un partenariat multilatéral, notamment l'accompagnement des autorités nationales dans des partenariats multilatéraux du niveau régional et international. Ce besoin est important pour répondre efficacement aux différentes évolutions de la menace relative à la prolifération et à l'utilisation des armes de tout genre, des explosifs et plus récemment le détournement à des fins criminelles les précurseurs chimiques à double usage.

Ce partenariat peut se définir sous plusieurs formes, notamment et inclusivement : financement, acquisition et mise ne place de technologies nouvelles, le renforcement des capacités nationales en termes de formations spécialisées et spécifiées.

Est-il nécessaire de rappeler ici que la sécurité physique et la gestions des stocks nations d'armes et des munitions, n'est pas uniquement les aspects logistiques. Accompagner les états à respecter leurs engagements régionaux et internationaux en matière de lutte contre la prolifération des armes et de leurs utilisations criminelles et bien d'autres aspects est de nature à atteindre L'ODD 16 qui vise à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces et responsables à tous les niveaux. Cela implique de lutter contre la violence, les conflits et le terrorisme, ainsi que de favoriser le dialogue et la compréhension entre les peuples. L'objectif principal est de créer un monde où la paix et la justice sont au cœur du développement durable.

Les stocks nationaux sont la propriété de l'état. La notion légale fait exigence aux autorités nationales de prendre des mesures juridiques et règlementaires appropriées pour leur acquisition, leur entreposage, leur utilisation et leur sécurisation.

Dans ce cadre, accompagner les responsables du niveau supérieur de l'état en les informant de la nécessité d'un contrôle, de la sécurisation et de la gestion efficaces des stocks d'armes et des munitions, va en droite ligne de leurs devoirs de vigilance et de diligence à mieux contrôler et gérer les stocks

nationaux et à lutter contre toute forme illégale d'introduction des armes et des munitions sur le territoire national.

Il est aussi important de porter à leur connaissance la problématique et les lacunes des transferts d'armes et des munitions afin de favoriser un accompagnement dans la mise en œuvre des engagements souscrits au niveau régionale/ou international. Pour remédier à ces difficultés, plusieurs axes et objectifs peuvent être définis selon les besoins des autorités nationales. Ces axes peuvent être discutés et documentés d'un commun accord selon l'ordre des priorités nationales au travers d'un plan d'action national.

2. Assistance technique aux autorités nationales :

La communauté internationale peut apporter un soutien significatif en matière de sécurité physique et de gestion des stocks nationaux d'armes et des munitions à travers plusieurs formes d'appui :

- Assistance technique : fournir des experts pour aider à évaluer les infrastructures de stockage existants, recommander des améliorations et mettre en œuvre des pratiques de gestion sécurisée.
- Formation : poursuivre l'assistance en matière de formation pour le personnel chargé de la gestion des stocks d'armes incluant des modules sur la sécurité physique, le contrôle des inventaires et la prévention du vol ou de la perte et en conformité aux normes et directives techniques internationales.
- Proposer des fonds pour moderniser les installations de stockage, acquérir des équipements de sécurité (systèmes d'alarme, caméras de surveillance) ; assurer un environnement sûr pour la gestion des munitions, avec des nouvelles technologies de surveillance en pyrotechnie.
- Accompagner l'état à réaliser des évaluations régulières et indépendantes des systèmes de gestion d'armes et des munitions pour garantir la conformité aux normes internationales.

3. Coopération régionale et internationale

- Faciliter la coopération entre les pays voisins pour partager l'information sur le trafic illicite d'armes et de munitions et coordonner les efforts de sécurité.
- Soutenir des campagnes visant à sensibiliser le public et les décideurs aux enjeux liés à la sécurité des armes, encourageant aussi une culture de responsabilité dans la gestion efficace des stocks nationaux d'armes et munitions contribuant ainsi à une réduction du trafic illicite et la meilleure stabilité régionale et internationale.

Sur le plan national .

Cohérence et Progression Pédagogique :

4. Renforcement des Compétences :
Le suivi de la chronologie modulaire des thématiques assure que les participants acquièrent d'abord les compétences fondamentales avant de passer à des sujets plus complexes et de spécialisation. Cela garantit que tous les experts nationaux aient une base solide pour aborder des problématiques plus techniques liées aux contrôles des flux illicites et à la sécurité physique et à la gestion des stocks nationaux d'armes et des munitions.

Vue l'approche graduelle en lien avec le renforcement des compétences il est nécessaire de pérenniser le maintien des personnels spécialistes dans leur fonction, y compris leur offrir une formation continue et graduelle dans l'échelon de leur profil de carrière.

5. Approche Graduelle :
Les modules graduels permettent une progression logique dans l'apprentissage. Chaque thème construit sur le précédent, ce qui aide les participants à intégrer et à appliquer les connaissances de manière efficace, favorisant ainsi une compréhension approfondie des enjeux liés aux contrôles des flux illicites et à la sécurité physique et à la gestion sûre et sécurisée des armes et des munitions.

Cette approche requiert que le vivier d'expert nationaux soit maintenu dans une continuité de fonction et d'apprentissage, axée sur le renforcement de leurs connaissances professionnelles et l'approche spécifique des normes et des directives internationales du contrôle et de la gestion des armes et des munitions. L'indicateur physique peut se comprendre par la délivrance d'attestations graduelles de participations qui aboutira à la certification des différents niveaux atteints.

Conclusion

1. Récapitulatif des Thématiques Abordées
Les thématiques discutées lors de l'atelier, telles que le contrôle des armes légères, la sécurité et la gestion des stocks ainsi que l'engagement des primo- responsable, sont fondamentales pour la stabilité et la sécurité nationale. Ces sujets ont permis d'identifier des enjeux clés et des solutions potentielles pour réduire la violence armée.

2. Importance de la Préparation
La préparation minutieuse de cet atelier a été essentielle pour garantir une participation active et un échange fructueux entre les différents acteurs. Des sessions interactives et des études de cas pratiques ont permis aux participants d'appliquer les connaissances acquises dans des simulations contextualisées.

3. Rôle des Parties Prenantes
Chaque partie prenante, qu'il s'agisse des représentants de l'État, des organisations internationales PNUD – UNREC, a joué un rôle dans le succès de cet atelier. Leur engagement démontre l'importance d'une approche collaborative pour aborder les défis liés à la prolifération des armes.

État : En tant que garant de la sécurité nationale, l'État doit continuer à soutenir ces initiatives par le biais de politiques favorables et de ressources adéquates.

Partenaires : Les partenaires qui accompagnent ce projet doivent renforcer leur soutien technique et financier pour assurer la continuité des actions entreprises pour une prise ne mains totales des enjeux spécifiés plus haut.

Dans le cadre d'une démarche future et d'un appel à l'Action, les différentes parties prenantes sont appelées à veiller à ce que les résultats obtenus de cet atelier impacte la dynamique nationale de contrôle et de gestion des armes et minutions. Un engagement continu est donc nécessaire. Cela pourrait inclure :

- La création de réseaux locaux pour partager les meilleures pratiques.
- L'organisation de nouvelles sessions de formation pour renforcer les compétences acquises.
- L'implication active des experts nationaux dans toutes les étapes du processus décisionnel.

4. Défis
Au cours de l'atelier, plusieurs défis ont été identifiés, notamment le manque d'accès à l'information sur les meilleures pratiques internationales et le besoin d'un suivi régulier après les formations. Il est impératif d'établir un système de suivi pour évaluer l'impact des formations sur le terrain. De plus, il

est essentiel de renforcer la sensibilisation sur les enjeux liés aux armes au sein des communautés, afin d'assurer une adhésion collective à ces initiatives.

5. Remerciements

Nous tenons à remercier les autorités nationales qui ont accepté notre présence sur le sol national afin d'entretenir les experts nationaux. Nos remerciements vont à l'endroit des experts nationaux qui pendant toute la formation ont activement participé aux travaux. Nous les encourageons à rester fidèles à leurs engagements. Le plaisir nous a été donné de rencontrer certains des jeunes collègues que nous avons accompagnés en 2008 et 2009 à Lomé, sur des thématiques similaires, et surtout d'avoir gravi les échelons dans leurs fonctions. Mes remerciements aux organismes des nations -unies : PNUD-Togo, qui a accepté et confirmé le choix porté sur ma modeste personne et aussi toutes les structures qui d'une façon ou d'une autre, m'ont accompagné. Tout en restant disponible nous allons conclure ce chapitre de remerciements sur une note de satisfaction générale. En résumé, les résultats obtenus lors de l'atelier, mais aussi les engagements futurs nécessaires pour garantir que ces efforts se traduisent par un changement positif tangible pour la sécurité et la stabilité, constituent désormais un acquit.

Nous appelons fortement et surtout respectueusement, toutes les parties prenantes à s'unir autour d'un objectif commun : construire un environnement sécurisé et pacifique en réduisant la prolifération des armes légères. Ensemble, il est possible de transformer les connaissances acquises en actions concrètes qui auront un impact durable sur les communautés.

ANNEXES

Annexe I : programme des travaux de l'atelier

Date : lundi 12 mai 2025	
1ère vague des apprenants = 24 participants	
Heure	**Contenu des thématiques**
08h00	Mise en place des participants
08h45 – 09h45	**Cérémonie d'ouverture** Modération : (PNUD-Dapaong-TOGO) **Cérémonie d'ouverture** - Allocution de Monsieur le Préfet du préfet M. Ouro Gouroungou - Allocution du Représentant du Système des Nations Unies - Allocution du Chef de Bataillon Gado Aklesso représentant PURS Discours d'ouverture du Gouverneur Affoh Atcha Dedji
9h45 – 13H30	Thématiques sur le contrôle des armes Module 1 : cadre conceptuel du flux illégal des armes et de munitions Module 2 : contrôle frontalier principes – procédures – moyens Module 3 : méthodes de contrôle Module 4 : conséquences du trafic illicites d'armes et des munitions Module 5 : les mesures en amont et en aval de la lutte contre le flux illicites Module 6 : Techniques d'inspection – d'interdiction – d'interception Module 7 : communication collégiale
	Pause déjeuner
14h00 – 17h00	Thématiques sur la sécurité physique et la gestion des stocks Module 00 : Gestion des stocks nationaux d'armes et de munitions Module 1 : Gestion efficace des stocks nationaux d'armes et des munitions Module 2 : Les objectifs stratégiques de la gestion et la sécurité des stocks nationaux des armes et des munitions, y compris l'approche de la sécurité physique Module 3 : Les Stocks nationaux d'armes et de munitions approche juridique et technique Module 4 : Gestion des stocks système de verrouillage. Module 5 : La Gestion Sure Et Sécurisée Des Stocks Nationaux Des Armes Et De Munitions Module 6 : Mécanismes De La Sécurité Physique Interne Des Stocks Nationaux Des Armes Et De Munitions Module 7 : Mécanismes de la sécurité physique externe des stocks nationaux d'armes et des munitions
17h00 – 17h30	Constitution des groupes de travail – travaux pratiques
Mardi 13 mai 2025	
08h 30 – 11h00	Travaux par groupe de restitution
11h30 – 13h00	Début de la restitution par groupe thématiques
13h30	Déjeuner
14h30 – 15h30	Débriefing et fin de l'atelier de la première vague

Date : Mercredi 14 mai 2025	
2ème vague des apprenants = 24 participants	
Heure	**Contenu des thématiques**

08h30	Mise en place des participants
8h45 – 13H30	Thématiques sur le contrôle des armes Module 1 : cadre conceptuel du flux illégal des armes et de munitions Module 2 : contrôle frontalier principes – procédures – moyens Module 3 : méthodes de contrôle Module 4 : conséquences du trafic illicites d'armes et des munitions Module 5 : les mesures en amont et en aval de la lutte contre le flux illicites Module 6 : Techniques d'inspection – d'interdiction – d'interception Module 7 : communication collégiale
	Pause déjeuner
14h00 – 17h00	Thématiques sur la sécurité physique et la gestion des stocks Module 00 : Gestion des stocks nationaux d'armes et de munitions Module 1 : Gestion efficace des stocks nationaux d'armes et des munitions Module 2 : Les objectifs stratégiques de la gestion et la sécurité des stocks nationaux des armes et des munitions, y compris l'approche de la sécurité physique Module 3 : Les Stocks nationaux d'armes et de munitions approche juridique et technique Module 4 : Gestion des stocks système de verrouillage. Module 5 : La Gestion Sure Et Sécurisée Des Stocks Nationaux Des Armes Et De Munitions Module 6 : Mécanismes De La Sécurité Physique Interne Des Stocks Nationaux Des Armes Et De Munitions Module 7 : Mécanismes de la sécurité physique externe des stocks nationaux d'armes et des munitions
17h00 – 17h30	Constitution des groupes de travail – travaux pratiques
jeudi 13 mai 2025	
08h 30 – 11h00	Travaux par groupe de restitution
11h30 – 13h00	Début de la restitution par groupe thématiques
13h30	Déjeuner
14h30 – 15h30	Débriefing et fin de l'atelier de la première vague

Annexe II : Evidences





les deux groups ont proceeds à des travaux de restitution différentes thématiques en salle plus des rapports pour les deux series

Photos de la Serie 1.







Photos de la série 2




